



Alternatives à la coupe du bec chez les poules pondeuses

Il est interdit de couper le bec

L'Ordonnance sur la protection des animaux 2008, dans son article 20a, interdit de couper ou d'amputer le bec des volailles domestiques, mais, selon l'article 15c, elle permet l'épointage par des personnes compétentes. La partie supérieure du bec est alors raccourcie au moyen d'une plaque chauffante ou d'un arc entre deux électrodes. Selon l'Office vétérinaire fédéral, seul le crochet de la partie supérieure du bec peut être enlevé. La fermeture complète du bec doit être préservée.

Picage des plumes – un trouble de comportement redouté

Dans toutes les formes de détention, de la cage au libre-parcours, il arrive que des poules s'arrachent les plumes l'une l'autre, de sorte que des parties sans plume apparaissent, ainsi que des blessures de la peau. Le dit « picage des plumes », un trouble du comportement, peut dégénérer en cannibalisme. Le picage des plumes et le cannibalisme sont redoutés par le détenteur des animaux, car ils sont la cause de dégâts au plumage, d'une diminution de rendement et même de pertes de la volaille. Pour les prévenir, on coupe souvent la pointe du bec chez les poules et les dindes. Après cette ablation, la poule ne peut plus utiliser son bec comme une pincette pour saisir les plumes de ses congénères. Malgré tout, le picage des plumes et le cannibalisme ne sont pas rendus complètement impossibles, mais les conséquences en sont seulement atténuées. Ce sont les poules hybrides brunes qui sont particulièrement atteintes de picage. Il semble que ce ne soient pas toutes les lignées qui soient également sensibles.

L'épointage, une mutilation douloureuse d'un organe important

Non seulement la coupe mécanique, mais aussi l'épointage thermique est une intervention douloureuse, parce qu'il concerne un tissu vivant pourvu de récepteurs de la douleur. Après cette intervention, les animaux restent davantage perchés et mangent moins, un signe qu'ils éprouvent de la douleur. Même une année après l'intervention, on a constaté que les animaux avec le bec coupé somnolaient davantage et présentaient une inactivité générale, comme suite, vraisemblablement, à des douleurs chroniques. La coupe du bec n'est pas comparable à la coupe des ongles des doigts ou des orteils chez les humains.

Chez l'animal, c'est un organe important qui est estropié pour la prise de nourriture, organe qui est parcouru de terminaisons nerveuses sensibles à la pression et à la chaleur. Pour l'exécution exacte de l'épointage, la personne qui le pratique doit être très compétente. Parfois, la partie supérieure du bec est si fortement raccourcie que la fermeture du bec n'est plus garantie.

Causes du picage

Des constatations de la pratique et des travaux de recherches expérimentales indiquent que le picage est un coup de bec mal dirigé et non un comportement agressif. Cela ressort d'analyses exactes du comportement. Lors du picage des plumes, la poule active, s'approche courbée, la tête baissée, tandis que lors de disputes sociales pour établir la hiérarchie, la poule s'approche redres-

sée, la tête relevée, contre sa congénère, et la pique. La fréquence du picage et les dommages consécutifs au plumage chez les poules pondeuses peuvent être réduits par une occupation suffisante et, inversement, augmentés par un environnement non attractif, comme le manque de litière appropriée. Ont aussi une influence sur l'apparition du picage le climat du poulailler, la qualité de la litière et la charge d'occupation. Malgré beaucoup d'examen de ce trouble du comportement, on ne peut toujours empêcher son apparition.

L'époinçage ne doit pas être une intervention de routine

Que des personnes compétentes puissent effectuer l'époinçage du bec ne signifie pas qu'on doit l'effectuer de routine. En effet, la loi sur la protection des animaux, selon l'article 4, paragraphe 2, pose le principe que « Personne ne doit de façon injustifiée causer à des animaux des douleurs, des maux ou des dommages, les mettre dans un état d'anxiété ou porter atteinte à leur dignité d'une autre manière. » La façon injustifiée est l'intervention qu'on doit éviter lorsqu'il existe des moyens de ménager les animaux pour empêcher le picage des plumes et le cannibalisme.

Environnement adapté, bonne observation des animaux

Pour la pratique, cela signifie concrètement que les poules ont besoin d'un poulailler correctement installé avec un parcours couvert et consolidé avec un dit « jardin d'hiver ». Particulièrement importantes sont les possibilités d'occupation, sous la forme d'une litière propre et bien aménagée, ainsi qu'un bain de poussière. L'air du poulailler doit être bon ; cela signifie que les excréments au-dessous du râtelier doivent être éliminés régulièrement et l'aération doit éliminer la poussière et les gaz nocifs. Malheureusement on constate toujours à nouveau que les poules sont exposées à de hautes valeurs de gaz nocifs et de poussières, en comparaison avec les bovins et les porcs. La charge d'occupation ne doit pas dépasser les valeurs recommandées. Des perchoirs supplémentaires dans le parcours donnent la possibilité aux volailles, même en plein-air, de se retirer et de se reposer sans être dérangées.

Lors de l'utilisation du jardin d'hiver, il est important que les poules aient **journellement** la possibilité de sortir. La fermeture du parcours, dans une phase de forte mise à contribution physique et psychique, par exemple pendant la mue, peut déclencher le picage. C'est pourquoi, durant les premiers 15 jours après la mise en poulailler, les poules devraient déjà avoir accès au parcours.



La paille sert de matériel d'occupation et détourne les poules du picage mutuel.

L'aviculteur attentif remarque quand ses poules ont un comportement modifié et quand il peut souvent intervenir encore à temps, en présentant aux poules, par exemple, du matériel d'occupation, comme des bottes de paille ou des fruits. Si, malgré les meilleures conditions de détention et d'entretien soigné des animaux, le picage apparaît dans un troupeau, il faudrait alors demander l'aide de spécialistes. Il est de la plus grande importance que l'aviculteur se procure ses pou-



Les poussins devraient avoir de la litière dès le premier jour de leur existence et être habitués rapidement aux perchoirs.

sines dans un élevage respectueux des animaux. Le manque de perchoirs surélevés dans l'élevage des jeunes paraît être un des facteurs qui augmente le risque de picage chez les poules adultes. La litière, dès le premier jour, un jardin d'hiver ainsi qu'une bonne alimentation et une bonne surveillance font également partie d'un élevage de poussins respectueux des animaux. Ceux qui mettent dans leur poulailler des poules blanches au lieu de brunes diminuent les risques de picage.

Information supplémentaires et utiles

www.bvet.admin.ch / Mon animal j'en prends soin. Informations de l'Office vétérinaire fédéral (OVF), Schwarzenburgstr. 155, 3003 Bern, tél. 031 323 30 33

www.tierschutz.com/publikationen/

Autre littérature spécialisée sur Internet par Google; mot-clé: coupe du bec.

Auteur

Michael Götz, Dr ing. agr., conseil en bâtiments agricoles GmbH, Sântisstrasse 2A, 9034 Eggersriet SG, tél./fax 071 877 22 29, www.goetz-beratungen.ch, migoetz@paus.ch

Editeur

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, 4018 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com